

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du mercredi 11 mars 2026

Délibération N° DE_009_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
4	3	3
Date de la convocation : 03/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
3	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Bernard VOEGELI.

Présents : Bernard VOEGELI, Jocelyne MARION, Roeland VOS

Représentés :

Absents et Excusés : Etienne DA CRUZ

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jocelyne MARION est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Plan de financement et demande de subvention pour les travaux de la DECI 3ème tranche

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'assurer les travaux portant sur la défense incendie 3ème tranche.

Suite au passage des différents entrepreneurs et présentation de leurs devis ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le Plan de Financement ci-dessous :

Soit un montant total HT DE : **8 263,25 €**

	POURCENTAGE	MONTANT HT
DEPARTEMENT FDAL 2026	45 %	3 718,46 €
ETAT DETR 2026	30 %	2 478,97 €
AUTOFINANCEMENT	25 %	2 065,82 €
TOTAL	100 %	8 263,25 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de :

- APPROUVE le plan de financement pour 2026 proposé ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subvention DETR et FDAL ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour les dossiers

relatifs aux demandes de subventions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Bernard VOEGELI
Président de séance



Jocelyne MARION
Secrétaire de séance

